

Préparation de la commémoration du centenaire de 1918.

« *Cent enfants pour les cent ans...* »

Enseignement moral et civique

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=131610

<http://eduscol.education.fr/cid72380/commemoration-du-centenaire-de-la-premiere-guerre-mondiale.html>



Monument aux morts - Lambersart

Socle commun :

Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen

- Développer le respect des autres.
- Réfléchir au sens de l'engagement et de l'initiative à mettre en œuvre dans la réalisation de projets.

Cycle : 3

Modalités pédagogiques :

- Lecture d'un monument, d'un texte documentaire, d'une image, d'un film documentaire.
- Débat réglé

Programme :

EMC :

- Acquérir les valeurs de la République.
- Construire une culture civique : forger l'appartenance à la communauté politique formée autour des valeurs de la République ; préparer l'engagement des élèves en tant que citoyens ; connaître quelques usages protocolaires ; respecter les règles du débat.

FRANÇAIS :

- Vocabulaire spécifique : commémoration, Centenaire, symboles de la République, valeurs de la République.
- Oral : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue.
- Lecture : Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter

HISTOIRE : Évoquer la Première Guerre mondiale, laquelle est étudiée précisément lors de séances spécifiques en histoire, menées parallèlement.

Matériel :

- Vidéoprojecteur
- Matériel de sonorisation

Déroulement :

1) En amont de la commémoration, observation du monument aux morts, in situ, de préférence :

- « Quelle est la raison d'être du monument ? » : hommage républicain aux « morts pour la Patrie » ; et pour certaines villes, hommage aux victimes civiles.
- « Que voit-on sur le monument ? » : des dates ; des noms de soldats ou de civils ; des inscriptions qui peuvent avoir un caractère patriotique, civique ou pacifiste ; une statue, une sculpture et/ou des symboles. Voir : http://www.ac-grenoble.fr/ien.st-marcellin/guppy/file/Grande_guerre_Symbolique_Monuments_aux_morts.pdf
- « Que ne voit-on pas sur le monument ? » : les lieux de décès des soldats ; à quel âge et comment ils sont morts.

2) En classe, présenter une photo ou, idéalement, un extrait filmé d'une commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 ou du 8 mai 1945 : initier une description et une interprétation.

<http://www.chouet-tv.com/moulins-commemoration-11-novembre/>

- « Que se passe-t-il ? » ; « Qu'y voit-on ? » Faire émerger qu'il s'agit d'une cérémonie officielle (représentants des institutions de la République ; présence des symboles de la République.)
- Introduire, au besoin, le mot « commémoration ». Faire émerger sa parenté avec le mot « mémoire ». En déduire la fonction de cette journée de commémoration : marquer le souvenir de ceux qui sont morts ; conserver la conscience nationale d'un événement de l'histoire collective pouvant servir de modèle ; rassembler les citoyens en confortant la mémoire collective ; faire émerger que l'Armistice permet de célébrer la paix et de promouvoir la fraternité.

Précisions : Pour commémorer l'anniversaire de l'armistice de 1918, la journée du 11 novembre fut instituée par la **loi du 24 octobre 1922** "journée nationale pour la commémoration de la victoire et de la paix". La loi du 28 février 2012 élargit la portée à l'ensemble des morts pour la France. C'est donc la reconnaissance du pays tout entier à l'égard de l'ensemble des Morts pour la France tombés pendant et depuis la Grande Guerre qui s'exprime aujourd'hui, particulièrement envers les derniers d'entre eux, notamment en opérations extérieures. La commémoration de l'armistice du 11 novembre est l'une des journées nationales instituées par des textes législatifs et réglementaires. Jour d'hommage et de recueillement, elle donne lieu chaque année à des cérémonies commémoratives devant les monuments aux morts des communes de France.

- « Quelle particularité aura la commémoration de cette année ? » Faire émerger, ou introduire, le mot « Centenaire ».

3) Préparation de la commémoration.

- Dans un débat réglé, faire émerger que la commémoration est un événement empreint de solennité et d'émotion. Amener les élèves à proposer un projet de participation correspondant à ces deux vocations.
- Présenter le protocole et les phases d'une commémoration/d'une cérémonie officielle (<https://www.defense.gouv.fr/actualites/memoire-et-culture/organisation-d-une-ceremonie-commemorative-dans-une-commune>).
- « Comment participer ? » : Quels poèmes, textes ou chants présenter, en dehors de La Marseillaise ? Comment s'y préparer ? Quelle tenue vestimentaire adopter et quelle attitude observer durant la cérémonie ? **cf. séance ci-après « Lecture à haute voix et commémoration du centenaire de l'Armistice »**
- Désigner des élèves participant au protocole : dans le cadre d'une collaboration avec la municipalité, déterminer quels élèves lèvent les couleurs ; allument et éteignent la flamme avec les représentants officiels ; portent les gerbes avec les représentants officiels ; quels élèves assisteront pour représenter l'école ?

Pour poursuivre :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/Actualites/36/9/1ere_GM_et_11-11_a_l_ecole_918369.pdf

<http://www.reseau-canope.fr/pour-memoire/larmistice-du-11-novembre-1918/presentation.html>

<http://www.cndp.fr/crdp-reims/memoire/bac/1GM/dossiers/femmes.htm>